



Sexisme au travail :
4 rendez-vous
pour réussir
sa démarche
de prévention

STOP
AUX AGISSEMENTS SEXISTES,
AU HARCÈLEMENT SEXUEL
& AUX AGRESSIONS SEXUELLES

MODULE 3

SEXISME AU TRAVAIL : COMMENT SENSIBILISER ET FORMER ?

FICHE RESSOURCES

Ressources pédagogiques sur la prévention des agissements sexistes, du harcèlement sexuel et des agressions sexuelles

Sommaire :

Textes juridiques	2
Articles, interviews et ouvrages	4
Études et enquêtes	6
Avis et rapports	7
Dossiers web	8
Vidéos de sensibilisation	11
Guides de sensibilisation et d'information	15

⇒ (Re)voir le cycle : <https://www.anact.fr/webinaires-sexisme>

Dispositions visant à supprimer les écarts de salaires et relatives à la lutte contre les violences sexuelles et les agissements sexistes au travail, par le Décret n° 2019-15 du 8 janvier 2019.

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do%3bjsessionid=0A1AA68E1B46E594A9E0DF5EE0069990.tplgfr35s_3?cidTexte=JORFTEXT000037964765&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000037964593

Le **harcèlement sexuel est interdit** par le Code du travail et par le Code pénal (articles L. 1153-1 et suivants du Code du travail, 222-33 du Code pénal).

« Aucun salarié ne doit subir des faits :

Soit de harcèlement sexuel, constitué par des propos ou comportements à connotation sexuelle répétés qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.

Soit assimilés au harcèlement sexuel, consistant en toute forme de pression grave, même non répétée, exercée dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers. »

Source : **Harcèlement et violence interne** Inrs

<http://www.inrs.fr/risques/harcelements-violences-internes/reglementation.html>

Le harcèlement sexuel au travail

La [loi n°2012-954 du 6 août 2012 relative au harcèlement sexuel](#) définit ce délit comme un ensemble de propos ou comportements « répétés » à connotation sexuelle qui portent atteinte à la dignité de la personne ou qui créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.

Elle ajoute à cela le fait, « même non répété », d'user de toute forme de pression grave dans le but d'obtenir un acte de nature sexuelle. Le harcèlement sexuel est un délit quel que soit le lien entre l'auteur et la victime, mais la loi prévoit des sanctions spécifiques lorsqu'il intervient en milieu professionnel.

Exemples de faits pouvant relever du harcèlement sexuel au travail :

Une personne qui impose à plusieurs reprises des propos ou des gestes sexistes ou obscènes. Quelqu'un qui importune régulièrement un(e) collègue avec des messages à connotation sexuelle, malgré sa demande d'arrêter.

Un cadre qui menace un(e) employé(e) de ne pas obtenir de promotion car il ou elle a refusé ses avances.

Un environnement de travail dans lequel on trouve des images obscènes et où des propos sexistes et insultants sont régulièrement tenus, même s'ils ne visent pas directement la victime.

Source : "**Qu'est-ce que le harcèlement sexuel ?**" Le Monde, 09.05.2016 • Mis à jour le 19.10.2017

Les agissements sexistes au travail

La loi du 17 août 2015 relative au dialogue social a inséré à l'[article L 1142-2-1 du Code du travail](#) une mesure de protection des salariés contre les « *agissements sexistes, définis comme liés au sexe d'une personne et ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer*

un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant ». De tels faits sont assimilés à une discrimination.

La loi du 8 août 2016 intègre la prévention des agissements sexistes dans les principes généraux de prévention. L'employeur est tenu d'intégrer dans la **planification des risques professionnels** la prévention des agissements sexistes. Il doit ainsi tenir compte de ce risque, au même titre que de celui lié au harcèlement moral ou sexuel, notamment dans l'organisation du travail, les conditions de travail et les relations sociales ([C. trav. art. L 4121-2](#) modifié).

Source : "**L'employeur doit prévenir les agissements sexistes dans l'entreprise**", efl.fr, 01/09/2016

<http://www.efl.fr/actualites/social/hygiene-et-securite/details.html?ref=ui-a795a119-b0b4-4aed-9a22-77889811799b>

La [circulaire du 9 mars 2018, NOR : CPAF1805157C](#) précise la mise en œuvre des engagements pris par le Président de la République dans le cadre de la **lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans la fonction publique**. Elle s'inscrit en cohérence avec l'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique. Trois axes constituent la trame constituant de ce plan de prévention et de traitement des violences sexuelles et sexistes :

- Prévenir les violences sexuelles et sexistes dans la fonction publique (formation, sensibilisation...);
- Traiter les situations de violences sexuelles et sexistes (dispositif de signalement, cellule d'écoute...);
- Sanctionner les auteurs de violences sexuelles et sexistes.



Articles, interviews et ouvrages

GRESY (Brigitte) « **Le sexisme au travail, fin de la loi du silence ?** » Éditions Belin, 03/2017, 80 p

Le sexisme érige la supériorité d'un sexe sur l'autre. Cette idéologie se traduit par une série de pratiques allant des "micro-inegalités du quotidien" jusqu'à l'agression sexuelle. Le sexisme du quotidien prend différentes formes, de la blague salace aux interpellations familières en passant par la fausse séduction. L'humour en particulier peut servir d'arme en chosifiant l'autre et la déstabilisant.

Ces comportements font le plus souvent l'objet d'un déni de la part des victimes, qui espèrent ainsi protéger leur emploi, comme de la part de leurs auteurs, qui, eux, maintiennent leur domination et une logique discriminatoire. Ces propos et ces attitudes délégitiment de façon insidieuse les femmes dans le monde du travail et agissent comme un outil d'exclusion dans certains métiers et pour des postes à responsabilité. Pire, les femmes l'anticipent ; le sexisme fonctionne alors comme outil d'autocensure. Il faut reconnaître et nommer ces manifestations.

SOUFFI (Emmanuelle), CROSDALE (Caroline), JARDINAUD (Manuel) "**Le sexisme au travail, toujours tabou (dossier)**", Liaisons sociales magazine n° 175, 10/2016, pp. 22-29

Ces dernières années, l'arsenal législatif s'est considérablement étoffé. La définition du harcèlement sexuel a ainsi été élargie aux "propos et comportements sexistes" en 2012. Les poursuites pour sexisme sont très rares alors que des femmes vivent ces situations tous les jours. Plus récemment, la loi Rebsamen de 2015 a aussi introduit un article dans le Code du travail qui épingle clairement les agissements sexistes. Y sont définis comme tels " tout agissement lié au sexe d'une personne, ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant". Ce dossier rapporte également comment le harcèlement aux Etats-Unis peut-être durement puni, les procédures longues et les résultats souvent décevants. Le sexisme constitue un problème mineur pour les employeurs. De rares entreprises s'en saisissent malgré tout. Les syndicats ont du mal à lutter contre le fond de sexisme qui perdure en leur sein.

<http://www.wk-rh.fr/actualites/detail/96159/le-sexisme-au-travail-toujours-tabou.html>

LE MAGUERESSE, Catherine « **La reconnaissance législative et jurisprudentielle du harcèlement sexuel, une victoire féministe ? (1992-2012)** ». Cahiers du Genre, n°2, 2014, p.115-138.

Entre 20% et 40% des femmes actives sont été confrontées au harcèlement sexuel au cours de leur vie professionnelle.

Traduite en faits, elle recouvre une multiplicité de propos (commentaires sur la vie sexuelle de l'auteur du harcèlement, demandes de nature sexuelle, remarques sur l'habillement), de gestes (pincements, frôlements, contacts physiques), de comportements non verbaux (utilisation de la pornographie, regards qui déshabillent, gestes avec la langue, le sexe). Ceux-ci sont parfois accompagnés de chantage à l'emploi explicite ou d'autres représailles moins visibles mais tout aussi réelles.

Lorsqu'il est commis dans un contexte professionnel, le harcèlement sexuel s'achève souvent par le licenciement de la personne victime ou par sa démission motivée par la nécessité d'échapper au harceleur. Les avancées juridiques arrachées par les féministes (première partie) rencontrent toujours de multiples résistances, au point que l'on se demande parfois si la saisine de la justice est opportune (deuxième partie). Ce terrain ne saurait pourtant être délaissé ; il faut, bien au contraire, prendre le droit car les droits des femmes en dépendent (troisième partie).

<https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2014-2-page-115.htm>

SAGUY, Abigail C. « **Les conceptions juridiques du harcèlement sexuel en France et aux États-Unis. Avant et après l'affaire DSK** », Travail, genre et sociétés, vol. 28, n°2, 2012, p.89-106.

Dans le système juridique américain la responsabilité financière des employeurs est engagée en cas de harcèlement sexuel, les entreprises ont élaboré des règlements intérieurs pour punir les harceleurs et prévenir le harcèlement sexuel. Dans la loi française, en revanche, la responsabilité des employeurs est beaucoup moins développée, si bien que les employeurs français n'estiment pas qu'il leur appartienne de combattre ou de prévenir le harcèlement sexuel. Il me semble que c'est l'une des raisons majeures qui expliquent qu'en France la tolérance de ce type de comportements soit plus grande et la prise de conscience moins développée qu'aux États-Unis.

<https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2012-2-page-89.htm>

GRESY (Brigitte) « **Petit traité contre le sexisme ordinaire** » éditions Albin Michel, 03/03/2009, 247 pages

Dans les relations de travail, entre collègues à niveau équivalent, face aux cadres dirigeants ou lorsqu'elles sont supérieures hiérarchiques, les femmes rencontrent quotidiennement ce qui fait le sexisme ordinaire : condescendance, dénigrement, obstruction, exclusion, fausse courtoisie, blagues lourdes. A travers des anecdotes prises sur le vif, l'auteur débusque et raconte ce qui peut entraver, blesser, contrarier ou bloquer le comportement des femmes et les rendre impuissantes.

A travers des histoires recueillies dans le public et le privé au cours ses différentes fonctions, Brigitte Grésy analyse le piège des représentations et des stéréotypes et propose sa "boîte à outils" pour les dépasser et s'affirmer.



Études et enquêtes

« **Consultations publiques sur le harcèlement et la violence sexuelle en milieu de travail : ce que nous avons entendu** », Emploi et Développement social Canada, 03/2017, 49 pages http://publications.gc.ca/collections/collection_2017/edsc-esdc/Em8-36-2017-fra.pdf

« **Sexisme, bientôt fini ?** », Jump Ressources. 2016. 72 pages

ALGAVA (Elisabeth) "**Dans quels contextes les comportements sexistes au travail sont-ils le plus fréquent ?**", DARES ANALYSES, n° 46, 08/09/2016, 7 pages http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2016-046_v2.pdf

GRESY (Brigitte), PUJOL-MATHIEU (Perrine) « **Les relations de travail entre les femmes et les hommes au sein de la population non-cadre** » CSEP, 11/2016, 53 pages <http://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/wp-content/uploads/2016/11/CONSULTATION-2016-CSEP-BVA-Sexisme-chez-les-non-cadres-presentation-globale-Novembre-2016.pdf>

GRÉSY, Brigitte "**Relations de travail entre les femmes et les hommes. Présentation des résultats de la consultation des salariés de 9 grandes entreprises françaises**" CSEP, LH2 2013, 56 pages <http://femmes.gouv.fr/wp-content/uploads/2013/12/Etude-relations-de-travail-femmes-hommes-CSEP-LH2-17-d%C3%A9cembre-2013.pdf>

« **Enquête sur le harcèlement sexuel au travail** » Le défenseur des droits, IFOP, 01/2014, 31 pages https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/enquete_harcelement_sexuel_2014_.pdf



Avis et rapports

[Convention sur la violence et le harcèlement 2019, OIT, 2019](#). OIT (Organisation internationale du travail), 06/2019. C'est un premier cadre juridique international qui vise à lutter contre la violence et le harcèlement sexuel faites aux femmes dans le monde du travail. Et la [Recommandation sur la violence et le harcèlement](#), OIT, 2019. Ces documents mentionnent pour la première fois et spécifiquement, les agressions « fondées sur le genre ». « Tout Membre qui ratifie la présente convention doit respecter, promouvoir et réaliser le droit de toute personne à un monde du travail exempt de violence et de harcèlement. »

« **Premier état des lieux du sexisme en France** ». Le Haut Conseil à l'Egalité 01/2019, 134 pages <http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/stereotypes-et-roles-sociaux/actualites/article/1er-etat-des-lieux-du-sexisme-en-france-lutter-contre-une-tolerance-sociale-qui>

« **Avis du défenseur des droits n°18-03 relatif au harcèlement sexuel** ». LE DEFENSEUR DES DROITS, 01/2018, 19 pages https://juridique.defenseurdesdroits.fr/doc_num.php?explnum_id=17153

« **Mettre fin à la violence et au harcèlement contre les femmes et les hommes dans le monde du travail** », OIT, 05/2017 154 pages http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_553578.pdf

« **Avis du Défenseur des droits n°16-16** », LE DEFENSEUR DES DROITS, 06/2016, 8 pages http://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/ddd_avis_20160603_16-16.pdf

GRESY (Brigitte), BECKER (Marie) « Le sexisme dans le monde du travail : entre déni et réalité », CSEP, 03/2015, 130 pages <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/154000174.pdf>

Dossier documentaire relatif aux violences sexistes et sexuelles au travail, Anact, 11/2019 :

<https://veille-travail.anact.fr/produits-documentaires/prevenir-les-agissements-sexistes-et-le-harcèlement-sexuel-une-preoccupation>

Dossier Violences sexistes et sexuelles du Secrétariat chargé de l’Egalité et de la lutte contre les discriminations



<https://stop-violences-femmes.gouv.fr/>

Dossiers Harcèlement sexuel au travail Cfdt, 2018

- La fin de la loi du silence (1)

https://www.cfdt.fr/portail/actualites/societe/-dossier-1/3-harcèlement-sexuel-autravail-la-fin-de-la-loi-dusilence-srv2_584193

- La peur au ventre (2)

https://www.cfdt.fr/portail/actualites/-dossier-2/3-harcèlement-sexuel-autravail-la-peur-au-ventre-srv2_584396

« **Harcèlement sexuel. Faites respecter vos droits** », Défenseur des droits, 2015

https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/150715_-_depliant-harcèlement_sexuel_web_0.pdf

<https://www.ladragueautravail.ch/> est une BD de sensibilisation interactive en ligne au harcèlement sexuel au travail réalisée par le 2eme Observatoire (Genève), centre de compétences sur le harcèlement au travail et institut de recherche et de formation sur les rapports sociaux de sexe.

Combattre nos idées reçues AVFT

<http://www.avft.org/2017/09/08/combattre-nos-idees-recues/>

#Unefemmesurcinq. Victime de harcèlement sexuel au travail ? Prévenir - Alerter – Réagir



Campagne d'information du Défenseur des droits qui vise à rappeler que le harcèlement sexuel, encore trop souvent banalisé, est interdit par la loi et inviter les personnes concernées à faire valoir leurs droits, 02/2018

<https://information.defenseurdesdroits.fr/unefemmesurcinq/>

Dossier documentaire relatif aux violences sexistes et sexuelles au travail, Anact, 12/2017
Le harcèlement sexuel et les agissements sexistes dans les relations de travail sont loin d'être des états de fait marginaux. Ces violences sexistes, encore peu dénoncées, concernent spécifiquement les femmes. Les chiffres l'attestent : 20% des femmes disent avoir été victimes de harcèlement sexuel au travail. Point sur ce phénomène invisibilisé, des exemples et ressources pour prévenir et traiter les situations de violences sexistes et sexuelles en milieu professionnel.

<https://veille-travail.anact.fr/produits-documentaires/les-violences-sexistes-et-sexuelles-au-travail>

Paye ton taf, Témoignages de sexisme au travail depuis novembre 2016

<http://payetontaf.tumblr.com/>

« Anaïs Bourdet, revient sur le devant de la scène féministe avec le blog [Paye ton taf](#). Elle liste sur 10 pages bleutées des témoignages de paroles sexistes prononcées sur les lieux de travail et envoyées à Anaïs pour qu'elle les publie au grand jour. (...) Certaines de ces paroles sont à la limite de la menace physique. Il est impossible de vérifier la véracité de ces témoignages courts et bien amenés. Mais Anaïs Bourdet part du principe que les femmes qui témoignent le font de bonne foi. "Ayant moi-même affaire au sexisme, explique-t-elle, je les trouve crédibles. Il est important de ne pas remettre en question la parole des femmes lorsqu'elles parlent de sexisme. Elles sont suffisamment dans le déni ou la paranoïa." Par ailleurs, l'avalanche de témoignages prêche en faveur de la véracité des propos publiés. D'après Anaïs Bourdet, cette méthode fonctionne. "Ces plateformes permettent aux femmes se réaliser qu'elles ne sont pas seules à vivre tout cela, commente la graphiste, les victimes du sexisme éprouvent le besoin de sortir de leur isolement. Ensuite, les sites apportent la preuve irréfutable de l'existence de ce sexisme. C'est un support sur lequel s'appuyer dans les conversations." par Annabel Benhaiem

Source : https://www.huffingtonpost.fr/2016/11/22/paye-ton-taf-le-tumblr-qui-demonte-le-sexisme-au-travail_a_21611734/

Paye ta blouse, témoignages de sexisme au travail et spécialement dans le milieu médical.

<https://payetablouse.fr/>

Paye ta truelle, témoignages de sexisme au travail et spécialement dans le milieu archéologique.

<https://payetatruelle.tumblr.com/>

Paye ta robe, témoignages de sexisme au travail et spécialement dans le milieu juridique.

<http://payetarobedavocate.tumblr.com/>

Paye ton pourboire, témoignages de sexisme au travail et spécialement dans le milieu de la restauration et de l'hôtellerie.

<https://www.facebook.com/payetonpourboire/>

Paye ta police, témoignages de sexisme au travail et spécialement dans le milieu de la police (subi par des agents, ou par des civils)
<https://payetapolice.tumblr.com/>

Sur le portail de veille Anact, plus de ressources bibliographiques sur le [harcèlement sexuel au travail](#) et le [sexisme et les agissements sexistes](#).



Vidéos de sensibilisation

Kit de formation de la MIPROF « Une femme comme moi » sur le harcèlement et les violences sexuelles dans la sphère professionnelle,

Ce kit de formation porte sur le **harcèlement et les violences sexuelles dans la sphère professionnelle**, la stratégie de l'agresseur et son impact sur la victime. Il présente le repérage des victimes par le questionnement systématique sur la femme victime, repérage qui améliore la prise en charge et l'orientation par le/la manager de la victime. Composé d'un court métrage pédagogique et d'un livret d'accompagnement, ce kit est destiné aux formateurs et formatrices des agents et agentes publics des trois versants de la fonction publique et notamment des managers, agents, agentes et responsables RH, agents et agentes des cellule d'écoute, etc. Il a été réalisé avec le soutien notamment des écoles de service public et des ministères.

<https://stop-violences-femmes.gouv.fr/outils-de-formation-violences.html>

Vidéo Lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail, INTEFP, 6:06

<https://www.youtube.com/watch?v=huYwFfJPntI>

Tous mobilisés contre le sexisme (au travail) - BNP Paribas, 2018, 1:39 mn

Les collaborateurs de BNP Paribas sont régulièrement confrontés à des comportements sexistes, la banque a mis en place un plan d'actions sur le long terme, notamment au travers d'une saga de sensibilisation. Elle livre dans cette séquence d'animation un épisode de cette série.

<https://www.youtube.com/watch?v=fPkswiT5yLE>

Ça suffit ! Le sexisme au travail NATIXIS, 2017, 4:04 mn

Vidéo de sensibilisation dans laquelle le comédien Christophe Bousse s'emploie à démonter les clichés.

<https://www.youtube.com/watch?v=bKAJgUfk-Bo>

Guillaume Meurice questionne le harcèlement sexuel. Extrait de Infra-Rouge, 10/2017, 11 mn

Jeu de plusieurs questions au sujet de situations qualifiées de harcèlement sexuel. Marilyn Baldeck, spécialiste des violences faites aux femmes au travail (AVFT) fournit des réponses légales

- Mettre une main aux fesses à une collègue de travail
- Siffler une collègue en lui disant tu as un beau cul
- Un chef de service accorde à une collègue une prime à condition qu'elle couche avec lui de façon isolée
- Un chef fait du pied à une employée lors d'un déjeuner
- Exposer à la vue de tout le monde des calendriers ou des fonds d'écran avec des femmes dénudées
- A force de trop parler de harcèlement sexuel, on risque de tuer la séduction

Est-ce du harcèlement sexuel ?

<https://www.youtube.com/watch?v=58gAIFsvySE>

« **C'est quoi le sexisme ? Quel lien avec les violences ?** »

- Centre Hubertine Auclert, 3:44mn

Le sexisme expliqué en 3 minutes. A compétences égales, les performances des femmes sont moins valorisées cela se traduit par des remarques sexistes, du dénigrement, des différences de salaire, le plafond de verre ... « Le sexisme c'est grave, il rend possible les violences faites aux femmes. »

<https://www.youtube.com/watch?v=71W0YZT2imY>

"**La mécanique sexiste**" par Marine Spaak Centre Hubertine Auclert, 2016

<https://www.youtube.com/watch?v=J-INHJTEWuY>

La Barbe - le sexisme ! Nicolas Meyrieux, 2016, 4:18 mn

pour comprendre différents aspects du sexisme : chiffres clés, stéréotypes dans la publicité et autres. <https://www.youtube.com/watch?v=Xg0Pef60S60>

Les remarques sexistes ! France Télévisions casse les clichés ! France TV, 2016, 0:49 mn

Remarques sexistes sur le lieu de travail avec des rôles inversés !

Entretien d'embauche. Martin, sexe faible, Studio 4, 2015, 1:47 mn

Vidéo de la plateforme web séries de France Télévisions.

Mise en scène d'un entretien d'embauche avec Martin sexe faible, victime de propos sexistes dans un monde dominé par les femmes ! <https://www.dailymotion.com/video/x2ikmzi>

Le sexisme... ça suffit ! Take A Stand/ Agir pour prévenir, 2014, 2:15mn

Film canadien de 2 min qui joue sur l'inversion des stéréotypes et des rôles. Quelques notes de musique pour un film qui, en si peu de mots, fait passer un message fort.

<https://www.youtube.com/watch?v=cy6LaFFIXAw>

Le bureau des affaires sexistes - épisode 01, France télévision, 2013, 2:56mn

Affaire Calomnies. Harcèlement au travail.

<https://www.youtube.com/watch?v=z3QfbjJ8-kl>

Arrêtons-les ensemble Témoin 1. Secrétariat d'état chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, 22 secondes

« Je suis DRH Elle est venue me confier les gestes déplacés d'un collègue. J'ai ouvert une enquête interne pour harcèlement

sexuel » <https://www.dailymotion.com/video/x6i0rql?playlist=x51vev>

Arrêtons-les ensemble Portait 2. Secrétariat d'état chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, 22 secondes

Il a menacé sa collaboratrice de licenciement pour lui imposer un rapport sexuel. C'est un viol aggravé. Il encourt 20 ans de prison.

<https://www.dailymotion.com/video/x6an2z3?playlist=x51vev>

Le sexisme ordinaire au travail, Action Logement, 3:53mn

avec l'équipe « Tout le monde s'en fout »

https://www.youtube.com/watch?time_continue=39&v=H5Lr5pyBLN4

« **C'est quoi le sexisme ? Quel lien avec les violences ?** » - Centre Hubertine Auclert, 3:44mn

Le sexisme expliqué en 3 minutes. A compétences égales, les performances des femmes sont moins valorisées cela se traduit par des remarques sexistes, du dénigrement, des différences de salaire, le plafond de verre ... « Le sexisme c'est grave, il rend possible les violences faites aux femmes. »

<https://www.youtube.com/watch?v=71W0YZT2imY>

Le sexisme au travail, vous trouvez ça normal ?

https://www.youtube.com/watch?time_continue=25&v=zvN3ua3fvs4

Stop à la violence sexiste au travail !

Entre 40 et 50% de femmes subissent des avances sexuelles, des contacts physiques non désirés ou d'autres formes de harcèlement sexuel au travail.

<https://www.youtube.com/watch?v=xXPJlrN10c4>

Maninterrupting : 3:09 mn

Cette vidéo présente le maninterrupting et ses effets indésirables sur les femmes.

Stéréotype dans le bâtiment ! 1:00 mn

Un épisode d'une série qui inverse les rôles pour libérer la parole et faire prendre conscience avec humour, du sexisme dans la vie de tous les jours.

Vidéos de la campagne « Je tu il nous vous elles », Défenseur des droits, 0:57mn

https://www.youtube.com/watch?time_continue=26&v=L_ZLdc7eXZc

Vidéo « Au boulot » réalisée dans le cadre de la campagne du Défenseur des Droits 2:58

<https://www.youtube.com/watch?v=LMXh2kjRzwY>

Marie-Claire Magazine, « [Marie Claire réunit 10 femmes politiques qui dénoncent le sexisme dans leur milieu](#) ». 05/10/2018. 3.05 min.

Le magazine Mari-Claire réuni 10 femmes politiques pour dénoncer le sexisme dans le milieu de la politique. A travers cette vidéo, ces femmes (*Anne Hidalgo, Marlène Schiappa, Valérie Pécresse, Rachida Dati, Brune Poirson, Laurence Rossignol, Laetitia Avia, Virginie Calmels, Karima Delli et Yael Braun-Pivet*) lèvent le voile et dénoncent le sexisme.

[Deux témoignages de femmes victimes de harcèlement sexuel](#) Angle éco, France 2, 01/03/2018 1:01 à 1:12

Carole travaille dans la finance internationale, Rachida nettoie des chantiers en banlieue parisienne. Deux profils de femmes très différentes. Toutes les deux ont pourtant connu le même calvaire. Harcelées et agressées sexuellement par des supérieurs hiérarchiques, elles ont dû, chacune de leur côté, surmonter la culpabilité, le chantage à l'emploi et la loi du silence, pour obtenir que soit reconnu leur statut de victime.

RAWLINS-GASTON (Andréa), FOLLEA (Laurent) "**Harcèlement sexuel au travail - l'affaire de tous**" France Télévisions 72 mn, 2017 en ligne gratuitement jusqu'au 01/12/2017

En France, une femme sur cinq est victime de harcèlement sexuel au travail soit environ trois millions. Or, trois Français sur quatre ont du mal à faire la différence entre la séduction et le harcèlement.

Ce documentaire s'interroge sur ce qui caractérise le harcèlement sexuel au travail et comment entendre la parole d'une femme harcelée ? Pour éclairer le débat, des victimes témoignent de leur expérience à visages découverts. Elles racontent les premières approches et l'engrenage qui s'enclenche, la manipulation du harceleur et le mutisme des collègues. Elles évoquent les séquelles psychiques et parfois physiques du harcèlement. Toutes ont poursuivi leur harceleur au tribunal alors que 95% des femmes qui dénoncent le harcèlement au travail perdent leur emploi.

Parallèlement à ces témoignages, une cinquantaine d'hommes et de femmes participent à un quizz sur le harcèlement sexuel, se trompent, commentent leurs réponses et réfléchissent ensemble.

<https://www.france.tv/documentaires/societe/283347-harcelement-sexuel-au-travail-l-affaire-de-tous.html>

Guides de sensibilisation et d'information

Guide « Sexisme sans façon » : Tout ce que vous voulez savoir sur les agissements sexistes et le harcèlement sexuel, Anact, 11/2019, 12 pages

<https://www.anact.fr/guide-sexisme-au-travail-tout-ce-que-vous-voulez-savoir>

Harcèlement sexuel et agissements sexistes au travail : prévenir, agir, sanctionner.

Ministère du travail, 03/2019, 54 pages.

Ce guide créé par le Ministère du travail, est à destination des employeurs et des salariés. Ce guide « propose des solutions concrètes aux multiples questions que se posent les victimes et les témoins de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes, ou les employeurs lorsqu'ils sont confrontés à de telles situations.

#Prévenir Le Harcèlement sexuel. Repères pour les RH. ANDRH, 01/2019, 28 pages.

Ce guide réalisé par l'ANDRH (Association Nationale des DRH) et préfacé par Marlène Schiappa, secrétaire d'état chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes. cet ouvrage "vise à donner des repères et des clés aux RH désireux de prévenir le harcèlement sexuel en entreprise à travers des actions concrètes". "Il se veut également être une ressource pour celles et ceux qui auront un ou plusieurs cas à traiter dans leur entreprise", précise l'association.

<https://www.andrh.fr/actualites/807/prevenir-le-harcelement-sexuel-au-travail-livre-blanc-andrh>

Procédure de signalement d'une situation individuelle :

https://www.andrh.fr/files/documents/Documents/procedure-signalement-situation-individuelle_1548416709.pdf

Questionnaire d'enquête auprès des collaborateurs :

https://www.andrh.fr/files/documents/Documents/questionnaire-collaborateurs-du-service_1548416756.pdf

Questionnaire d'enquête auprès des managers. :

https://www.andrh.fr/files/documents/Documents/questionnaire-managers-enquete-002-_1548416793.pdf

Guide de formation sur la prévention des violences sexistes et sexuelles, DGAFP, 2018, 28 pages

https://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/publications/coll_outils_de_la_GRH/guide-formation-prevention-violences-sexuelles-2018.pdf

Fiches pratiques sur la conduite à tenir dans les situations de harcèlement sexuel au sein de la fonction publique, Service du Droit des Femmes et de l'Égalité avec la contribution de plusieurs Ministères et institutions, 03/2018, 106 pages

https://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/publications/hors_collections/fiches-reflexes-harcelement-sexuel.pdf

Guide de prévention et de traitement des situations de violences et de harcèlement dans la fonction publique, DGAFP, 01/2017, 72 pages

<https://www.fonction-publique.gouv.fr/guide-de-prevention-et-de-traitement-des-situations-de-violences-et-de-harcelement-dans-la-fonction>

Guide Lutte contre les agissements sexistes et les violences sexuelles en entreprise

MEDEF, 03/2018, 18 pages

Ce manuel en six parties cherche à aiguiller sur les démarches à suivre au sein des entreprises afin de lutter contre les agissements sexistes et les violences sexuelles. Il recommande notamment aux chefs d'entreprise d'afficher leur conviction et leur position sur le sujet, de sensibiliser et former la direction, les managers, les représentants du personnels et les collaborateurs, de créer un climat de confiance au sein de l'entreprise, d'instruire toutes les demandes, faire cesser et sanctionner les comportements répréhensibles. 6 mises en situation sont exposées.

<http://www.medef.com/uploads/media/node/0001/13/5f3a4a7a434d21c79920e73f1d289986288f0eef.pdf>

Comprendre et agir contre les violences sexistes et sexuelles au travail. Ministères économiques et financiers, MIPROF, 2017, 43 pages

Il est destiné à outiller les acteurs/actrices des ressources humaines et les encadrant.e.s pour faire face à ces situations. En effet, ils/elles ont un rôle essentiel dans leur prise en charge. Il est aussi accessible à tous les agent.e.s, qui souhaiteraient avoir des informations sur ce sujet qui nous concerne toutes et tous. Le collectif de travail, les collègues, l'entourage ont un vrai rôle à jouer d'accompagnement et de soutien. Ils trouveront, dans ces pages, des éléments pour mieux comprendre et aider la victime. Quelles définitions, quelles sanctions ? Quels impacts des violences sexistes et sexuelles et quelles conséquences pour la victime

http://www.financespubliques.cgt.fr/sites/default/files/guide_violences_sexistes_et_sexuelles-comprendre_et_agir_0.pdf

Prévention des violences sexistes et sexuelles au travail. Guide à l'attention des syndicalistes, CFDT, 2017, 68 pages

Ce guide rappelle les notions juridiques, précise le rôle des syndicats, la prise en charge des victimes et les actions de la Cfdt depuis 40 ans.

https://www.cfdt.fr/upload/docs/application/pdf/2017-07/guide_-_prevention_des_volences_sexistes_et_sexuelles_au_travail.pdf

Outils pour l'action syndicale. Combattre les violences sexistes et sexuelles, CGT, 2016, 32 pages

Ce guide fournit des chiffres clés et des définitions, éclaire sur les leviers syndicaux... Comment utiliser les IRP ? Quelles revendications porter dans les négociations ? En annexe : les recours et points d'appuis juridiques. <https://ufsecgt.fr/IMG/pdf/brochure.pdf>

La lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail. Un enjeu pour l'égalité et un combat syndical, FO, 2017, 4 pages

https://www.force-ouvriere.fr/IMG/pdf/harcement_maquette_a3.pdf

Agir contre les violences faites aux femmes. Guide pour les entreprises. CARVE, FACE et al. 2016, 40 pages.

Le projet intitulé "Companies Against gender Violence — CARVE" a pour but de sensibiliser les entreprises à la question des violences faites aux femmes, commises dans la sphère privée, à travers une campagne européenne. Ce projet a été mis en oeuvre en Belgique, en Bulgarie, en France, en Grèce et en Espagne par un consortium de huit partenaires, avec pour objectif de briser le tabou des violences faites aux femmes et d'agir concrètement sur ce sujet dans le monde du travail.

Voir dans ce guide notamment les témoignages de bonnes pratiques d'entreprise.

<http://www.pourlasolidarite.eu/fr/publication/agir-contre-les-violences-faites-aux-femmes-guide-pour-les-entreprises>

Kit pour agir contre le sexisme. Trois outils pour le monde du travail, CSEP, 2016, 28 pages

Ce kit du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes vise à "*faire connaître la notion d'agissement sexiste et à donner des clés pour agir concrètement contre le sexisme au travail*". Trois outils composent ce kit : une fiche juridique rappelant sa définition, des exemples d'agissements sexistes et les sanctions encourues par leurs auteurs et les employeurs ; des fiches repères à destination des employeurs, des RH, des délégués du personnel, des délégués syndicaux et des victimes pour savoir "que faire ?" face à ce type d'agissements ; et un ensemble de dix leviers d'actions pour les entreprises à s'approprier à travers des projets concrets, et d'intégrer des initiatives portées par des entreprises à destination de leurs salariés.

<http://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/wp-content/uploads/2015/04/KIT-SEXIME.pdf>

PEZÉ (Marie) **Guide des violences sexistes et sexuelles au travail**, non daté

Ce guide en ligne, sur la base des apports des définitions légales et un mode d'emploi pour se défendre en partenariat avec l'AVFT. <http://www.souffrance-et-travail.com/guides-pratiques/guide-du-harcelement-sexuel/>

AMOUSSOU (Gisèle), et al. « **Violences sexistes et sexuelles au travail - guide à l'attention des employeurs** », AVFT, 2015, 117 pages

Ce guide s'adresse plus particulièrement aux employeurs et à leurs directions des ressources humaines, chefs de services ou d'équipes, personnel encadrant, etc...

<http://www.avft.org/2015/03/12/la-deuxieme-edition-de-violences-sexistes-et-sexuelles-au-travail-guide-a-lattention-des-employeurs-est-disponible/>

En 2017, adoptons les bons réflexes : NO MORE CLICHÉS, Réseau des femmes de Communication et Entreprise

Comprendre les arguments de la communication non sexiste :

[Pourquoi les communicant.e.s doivent combattre le sexisme](#)

[Votre direction a du mal à comprendre ce que peut apporter une communication plus égalitaire ? Ayez les bons arguments !](#)

Noémie Le Menn - « **Libérez-vous des réflexes sexistes au travail. Un guide pratique pour s'en débarrasser** » Dunod, 01/2018

Le sexisme au travail existe toujours. Seulement il se voit souvent moins tellement il est intériorisé, même par les femmes. Ce guide pratique aide les femmes à ne plus être victime d'attitudes discriminantes et à oser s'imposer professionnellement. Chaleureux et engageant, il invite chacun, homme et femme, à se débarrasser de ces réflexes obsolètes pernicieux. Proposant des tests d'auto-diagnostic et enrichi de nombreux témoignages, il donne aux femmes outils et clés pour assumer et déployer leurs talents et s'épanouir professionnellement. https://www.dunod.com/sites/default/files/atoms/files/Feuilletage_132.pdf

Action Logement lance un guide de sensibilisation [Sexisme ordinaire au travail](#), 12/2017

L'objectif de ce guide est de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs et des collaboratrices d'Action Logement aux différentes formes d'expression ou d'attitude de sexisme qui s'étendent de la blague machiste à la discrimination. En 2017, pour se mettre en conformité avec la loi, Action Logement a fait évoluer sa gouvernance en élevant le nombre de femmes siégeant aux Conseils d'administration de ses filiales. Des mesures concrètes sont également proposées pour faire progresser l'égalité femmes-hommes dans l'entreprise. Ce guide est diffusé auprès des 18 000 collaborateurs et collaboratrices du Groupe. [Animation de présentation](#)

Il est relayé par une vidéo réalisée par le Youtubeur « Et tout le monde s'en fout » visant à sensibiliser l'opinion publique (voir p.13).

Libérez votre entreprise du sexisme – Votre guide pour une organisation vraiment inclusive.

Ce guide s'adresse aux gestionnaires de talents et aux dirigeant.e.s d'organisations. Informatif, concret et riche en solutions, il vous donne des outils pratiques pour lutter contre le sexisme au travail. Réalisé par l'entreprise européenne sociale JUMP, qui travaille avec les organisations et les personnes pour éliminer les inégalités entre les femmes et les hommes au travail, créer une économie durable et une société plus égalitaire.

http://jump.eu.com/wp-content/uploads/2018/12/Guide_Sexisme_BE_FR.pdf